

MELLE : 8 MOIS DE SUSPENSION, CONSEILS DE DISCIPLINE ANNONCÉS, TOUS À POITIERS LE 16 JUILLET !

COMMUNIQUE COMMUN DU 6 JUILLET

COORDINATION NATIONALE DE L'EDUCATION LES STYLOS ROUGES

L'intersyndicale de l'académie de Poitiers (SNES-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, Sud Éducation) a obtenu audience avec le rectorat le 16 juillet pour demander une nouvelle fois l'abandon des procédures disciplinaires qui visent les 3 de Melle. C'est donc à des « vacances militantes » que nous convie Mme Bénédicte Robert, rectrice de l'académie de Poitiers, qui espère réprimer nos collègues en catimini.

Les trois enseignants de Melle ont contesté leur prolongation de suspension en faisant une demande de référé au tribunal administratif de Poitiers qui traitera la question le mercredi 15 juillet à 14h. Aucune faute professionnelle n'avait été jusqu'ici explicitée dans les deux arrêtés de suspension que s'étaient vus remettre nos collègues. De plus, le rectorat de Poitiers ne justifiait la prolongation de suspension par aucune poursuite, disciplinaire ou pénale, comme l'exige normalement la procédure.

Ce lundi 6 juillet, le rectorat de Poitiers dépose un mémoire de défense en réaction à cette demande de référé, et essaye tant bien que mal de faire comme si tout avait été fait dans les règles. Quatre mois après le début de la première mesure de suspension, la rectrice de Poitiers se décide enfin à révéler les motifs supposés de son acharnement : les enseignants de Melle sont soupçonnés de "manquement à la dignité, manquement à obligation de réserve, blocage des accès pour empêcher le déroulement d'épreuves communes de contrôle continu, incitation à l'émeute". Il ne fait nul doute à présent que c'est leur mobilisation qui est en cause : derrière ces accusations de manquement à la dignité ou encore à l'obligation de réserve et d'incitation à l'émeute, c'est toute la contestation, enseignante et lycéenne, contre la réforme du Bac Blanquer qui est visée. Tout est fait pour faire passer le fonctionnaire indigné pour un fonctionnaire indigne de ses fonctions.

De plus, la rectrice de l'académie de Poitiers justifie la prolongation de la suspension auprès du tribunal administratif par le fait qu'elle ait prévu un Conseil de Discipline dès la rentrée de septembre, information que les enseignants apprennent à la lecture de ce mémoire de défense. Une fois de plus, nos collègues sont mis devant le fait accompli et apprennent avec violence que leurs carrières sont en jeu. Pourquoi ne pas avoir informé nos collègues de toutes ces accusations dès le 1er arrêté de suspension, si ce n'est pour les empêcher de se défendre ? Pourquoi les en informer au début de la période estivale tout en leur promettant une procédure disciplinaire à la rentrée, si ce n'est pour les isoler ?

Ne laissons pas nos collègues seuls face à une institution qui s'estime toute-puissante. Faisons nombre le 16 juillet à 13h devant le rectorat de Poitiers pour manifester notre soutien et notre indignation, mais aussi parce qu'il en va de l'avenir des luttes dans l'Education nationale. Quelles possibilités de mobilisation nous restera-t-il si les faits de grève sont assimilés à des manquements à la dignité ou à l'obligation de réserve ? Comment continuer de nous mobiliser aux côtés de nos lycéens si nous sommes accusés de les inciter à l'émeute, alors qu'ils ont pu être eux-mêmes victimes des violences de l'administration et des forces de l'ordre ?

En s'en prenant à nos collègues, c'est à nous tous, personnels mobilisés contre les réformes Blanquer, que s'attaquent la rectrice de Poitiers et le ministère de l'Education nationale.

Venons de toute la France devant le rectorat de Poitiers pour soutenir les collègues de Melle, mais aussi de Clermont, de Cahors, de Strasbourg, de Bordeaux, de Montbrison, de Nancy... Que s'arrête enfin cet acharnement répressif sur le territoire national !

NE LAISSONS PAS FAIRE !

